



Collège Louis Aragon
Place Eugène Delacroix
95370 Montigny-Lès-Cormeilles
Tél. 01 39 31 07 48
Mail : 0951800r@ac-versailles.fr

A Montigny, le 2 juin 2025

La Principale

Aux
Parents des élèves inscrits en 6^{ème}
à la rentrée 2025

Objet : Organisation Rentrée Scolaire 2025/2026

Madame, Monsieur,

Voici l'organisation de la rentrée 2025 au Collège Louis Aragon pour les élèves de 6^{ème}.

DATES ET HORAIRES DE RENTREE

LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025 de 8h45 à 12h30

8H45 : Accueil des parents et des enfants en salle polyvalente.

9H00 : Appel des élèves par classe et montée dans la salle de cours avec le Professeur Principal.
Les parents restent en salle polyvalente pour une réunion d'information et d'échange sur l'entrée en 6^{ème}



9H30 - 12H30 : Remise de l'emploi du temps provisoire et des cartes aux élèves.
Travail sur les règles, l'organisation et le fonctionnement du collège.

Le jour de la rentrée, l'élève doit venir avec un cartable vide, une trousse et un cahier de brouillon.

MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 de 8h30 à 11h30

Poursuite du travail avec les élèves sur la découverte de l'année de 6^{ème}.

MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025 :

Les cours débuteront pour l'ensemble des niveaux aux heures des emplois du temps respectif. (Pour information, l'emploi du temps donné aux élèves à la rentrée, reste provisoire jusqu'à fin septembre). L'emploi du temps définitif sera valable à compter **de la fin du mois de Septembre (Attention aux inscriptions des activités extrascolaires)**.

INFORMATIONS PARENTS

Les rendez-vous à ne pas manquer :

☐ MERCREDI 10 SEPTEMBRE de 13h30 à 17h00 :

L'après-midi « Portes Ouvertes » de l'Association Sportive du collège (UNSS). Les élèves pourront y découvrir les activités sportives de l'année scolaire.

☐ JEUDI 02 OCTOBRE :

Jour des photos de classe

Informations utiles :

- Une aide aux devoirs (Accompagnement éducatif et devoirs faits) sera ouverte en fonction des demandes de 16H à 17H ou de 17H à 18H. Les ateliers débuteront après les congés de la Toussaint.
- Les rendez-vous individuels avec les Enseignants, la Conseillère Principale d'Education ou un Personnel de Direction doivent faire l'objet d'une demande écrite par Pronote.
- Fonds Social : Les familles rencontrant des difficultés financières peuvent retirer en toute confidentialité un dossier de demande d'aide du fonds social (demi-pension, voyage etc....). S'adresser à l'intendance.
- **Jours et heures d'ouverture du collège en-dehors des périodes scolaires :**
 - Accueil du public du 7 au 11 Juillet de 9H à 12H30 et de 14H00 à 16H30.
 - Fermeture du collège du 12 Juillet au 24 Août inclus.
 - Réouverture du collège au public le lundi 25 août à partir de 14h.



Je reste à votre disposition pour toute question complémentaire et vous souhaite d'agréables congés d'été.

Le chef d'établissement,
Roubina SAMINADEN